

HISTOIRE DU BATIMENT DE LA SOUS PREFECTURE DE COMMERCY par Vincent Lacorde, 2001

Article publié sur <http://commercy.org>

1790 – La naissance du département de la Meuse

A la veille de la Révolution, la France comporte un ensemble de circonscriptions qui se superposent avec une certaine incohérence au niveau des compétences exercées : les pays d'élections, de gabelle, d'état, les gouvernements, diocèses et intendances ou généralités...

En 1789, les 34 généralités dirigées par des intendants sont le ressort essentiel de l'administration déconcentrée du pouvoir royal. Leur surface géographique est supérieure à celle des départements actuels ; elles sont divisées en subdélégations où les intendants sont assistés par des subdélégués : ils exercent de larges compétences en matière de police, justice et finances.

En 1789, l'assemblée constituante veut doter la France de circonscriptions mieux adaptées aux besoins de l'administration locale déconcentrée. Un procureur général syndic est nommé avec notamment pour mission *"de former et établir le département et les districts dépendans dudit département"*¹.

A Bar-le-Duc, il s'installe avec « l'administration centrale du département », dans le bâtiment de l'ancienne Chambre des Comptes des ducs de Bar [l'actuel Musée Barrois].

Le 30 janvier 1790, le département du Barrois est créé mais sa dénomination change rapidement et l'acte de naissance officiel du département de la Meuse est le décret du 26 février 1790. Circonscription électorale et cadre administratif, le département est divisé en 8 districts et 79 cantons. Il est alors administré par un procureur syndic, un directoire et un conseil du département.

Par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), Napoléon Bonaparte, premier consul, crée les préfets. Le département de la Meuse est alors divisé en 4 arrondissements : Bar-le-Duc, Commercy, Verdun et Montmédy (supprimé en 1926) et 28 cantons.

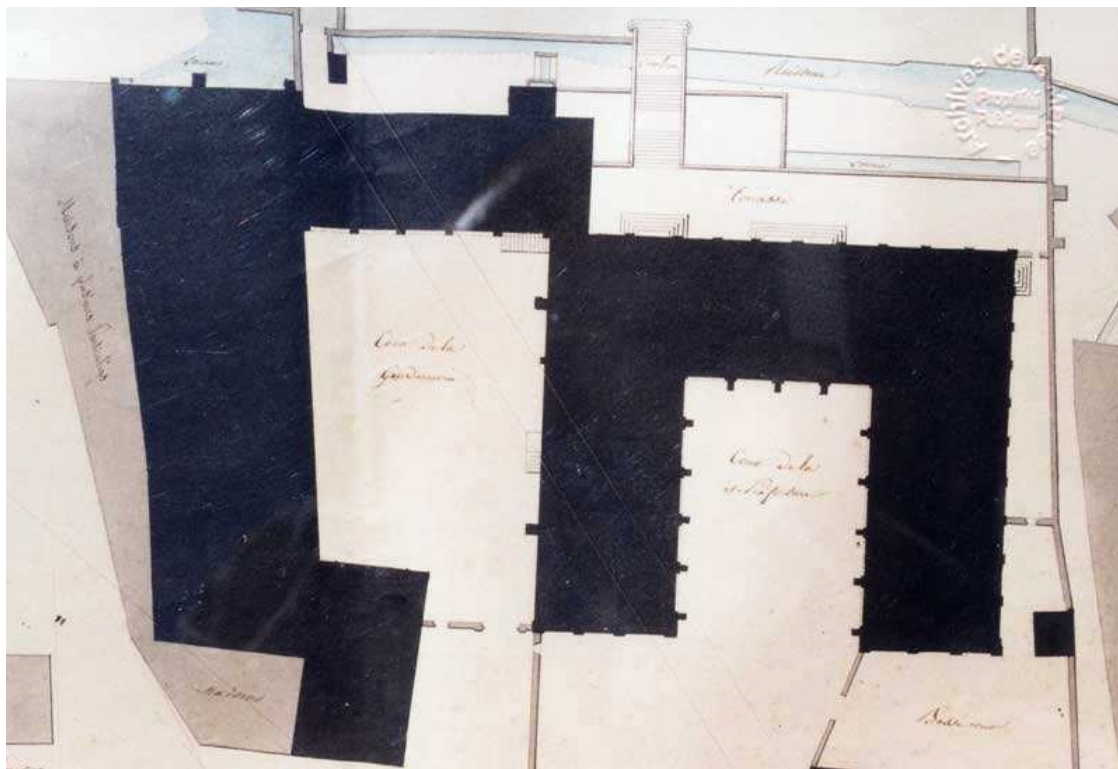
¹ Extrait de l'exposition commémorant le bicentenaire du corps préfectoral, réalisée par la Direction des archives de France en 2000.

LE BATIMENT DE LA SOUS-PREFECTURE DE COMMERCY

Les premiers locaux dispersés dans la ville²

La sous-préfecture de Commercy est donc créée le 28 pluviôse An VIII de la République (17 février 1800). A ce moment, la rivalité entre les villes de Saint-Mihiel et Commercy pour obtenir des sièges d'institutions est réglée par l'attribution du tribunal à Saint-Mihiel et de la sous-préfecture à Commercy.

Le premier sous-préfet, Charles François Hussenot, est alors logé dans une maison particulière tandis que ses bureaux sont installés au presbytère³. Le 26 frimaire An X (17 décembre 1801), il écrit au Préfet pour l'informer des difficultés qu'il rencontre pour installer ses services dans des locaux suffisamment spacieux pour leur assurer un fonctionnement normal. En effet, en deux ans la situation ne s'est guère améliorée : il occupe trois maisons dans Commercy : une pour ses bureaux, une pour les adjudications et une pour les archives. Or, il se trouve qu'à Breuil, dans les faubourgs de la ville, les bâtiments du prieuré des Bénédictins - dont l'ordre a été supprimé par la loi en 1790 - ne sont que partiellement occupés par la gendarmerie nationale installée dans l'ancien collège et dans l'aile droite.



Plan de l'ancien prieuré, 1836.

² Archives de l'administration départementale, cote 4 N 27

³ C.E. Dumont, *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy*, 1843, cote A 198/3

On peut voir l'emplacement des locaux de la gendarmerie avec une cour et un accès au ruisseau à l'arrière du bâtiment pour faire boire les chevaux (4 N 28).



Vue arrière du bâtiment central du prieuré de Breuil, 2001 (157 Fi).

C'est ainsi que le Préfet autorise, le 29 frimaire An X (20 décembre 1801), le sous-préfet à installer ses services dans le bâtiment central et dans l'aile gauche du prieuré de Breuil.



Vue avant du bâtiment central et de l'aile gauche où se trouve la sous-préfecture jusqu'en 1833, 2001 (157 Fi).

L'installation dans l'ancien prieuré de Breuil

Cette situation n'est pas sans poser de nouveaux problèmes. D'une part, l'éloignement du centre ville isole la sous-préfecture des autres autorités locales ; à cette époque, le quartier de Breuil est séparé de la ville de Commercy par une zone de terres et jardins qui ne s'est urbanisée qu'à partir de la fin du XIX^e siècle. D'autre part, les bâtiments de l'ancien prieuré sont peu entretenus depuis leur construction au début du XVIII^e siècle.

Les coûts d'entretien deviennent vite exorbitants pour les finances du Département chargé de ces bâtiments : entre 1810 et 1820, les murs d'enceinte, les arcades et la toiture sont partiellement refaits. A partir de 1830, le sous-préfet se met alors en quête d'un nouveau bâtiment en consultant les propriétaires de Commercy.

Meuse.

Vatinius civile.

U¹ 4U

Io f¹./b.,ciitt:ae.

"CQfadellcelll

.. t1&n'l n' u UIJ

HoJit¹vt 1.. Nftl.v....

'11; -- :i:::;-h

A7² "h./, ,

Bar-le-Duc, le 6 Mai, 1831.

Rapport à Monsieur le Comte D'Arros,
Préfet du Département, sur les Projets d'aliénation et de restauration
concernant la S^{te} Préfecture de Commercy

(AC) . é.) t/f/ (

La propriété de la S^{te} Préfecture de Commercy doit être chaque année le motif de mécontentement de toute part; le Département: parce que l'Administration de cet établissement méconnaît les trop fortes allocations; Le Préfet: parce que ces lourdes allocations sont encore trop faibles pour le soutenir; Le S^{te} Préfet: parce qu'au milieu de tout cela, l'Administration et le Service ne sont pas satisfaits convenablement.

La raison de ce mécontentement est dans deux causes; la première, dans la trop grande étendue de la propriété; la seconde, dans le très mauvais état de son situation.

Quant à l'opinion d'incorporer résidu de cet état de choses, M. le S^{te} Préfet a cherché une voie pour en sortir. Celle de vendre cette vaste propriété pour en acheter une plus limitée, se présentait d'abord. Mais plusieurs tentatives faites dans le but, prouvaient qu'il en coûterait plus qu'on ne l'indroit, pour avoir beaucoup moins. Consulté divers fois sur le parti à adopter, j'ai toujours été de l'avis de la conservation de cette propriété, grande, Monumentale, renfermant des avantages précieux. Mais de la conserver restaurée.

L'établissement actuel de la S^{te} Préfecture, après tout le cortège des constructions inutilités qui en dépendent, deviendrait périodiquement non pour être conservé dans un bon état d'habitation jusqu'à ce que son premier n'existe plus, mais pour le soutenir aux dépens d'avançage, demanderait, dis-je, au moins 2000 francs.

En supprimant les deux tiers des bâtiments (et les plus mauvais) ainsi qu'en aliénant une grande partie des autres superflus qui l'entourent & l'empêchent, et mettant le reste dans un état complet de restauration avec les fonds produits par l'aliénation, l'a 600 francs.

Rapport de l'architecte départemental à Monsieur le Comte d'Arros, préfet du département de la Meuse, concernant le projet de déménagement de la sous-préfecture, 1831.

Suite à la proposition de Madame Leblanc de vendre sa maison pour y loger la sous-préfecture, le Préfet demande à l'architecte départemental une étude d'évaluation des coûts des options qui se présentent alors. En fait, l'architecte propose de maintenir la sous-préfecture dans l'ancien prieuré en réduisant les coûts d'entretien par la vente des dépendances et des jardins ainsi que par la destruction d'une partie des ailes (4 N 27).

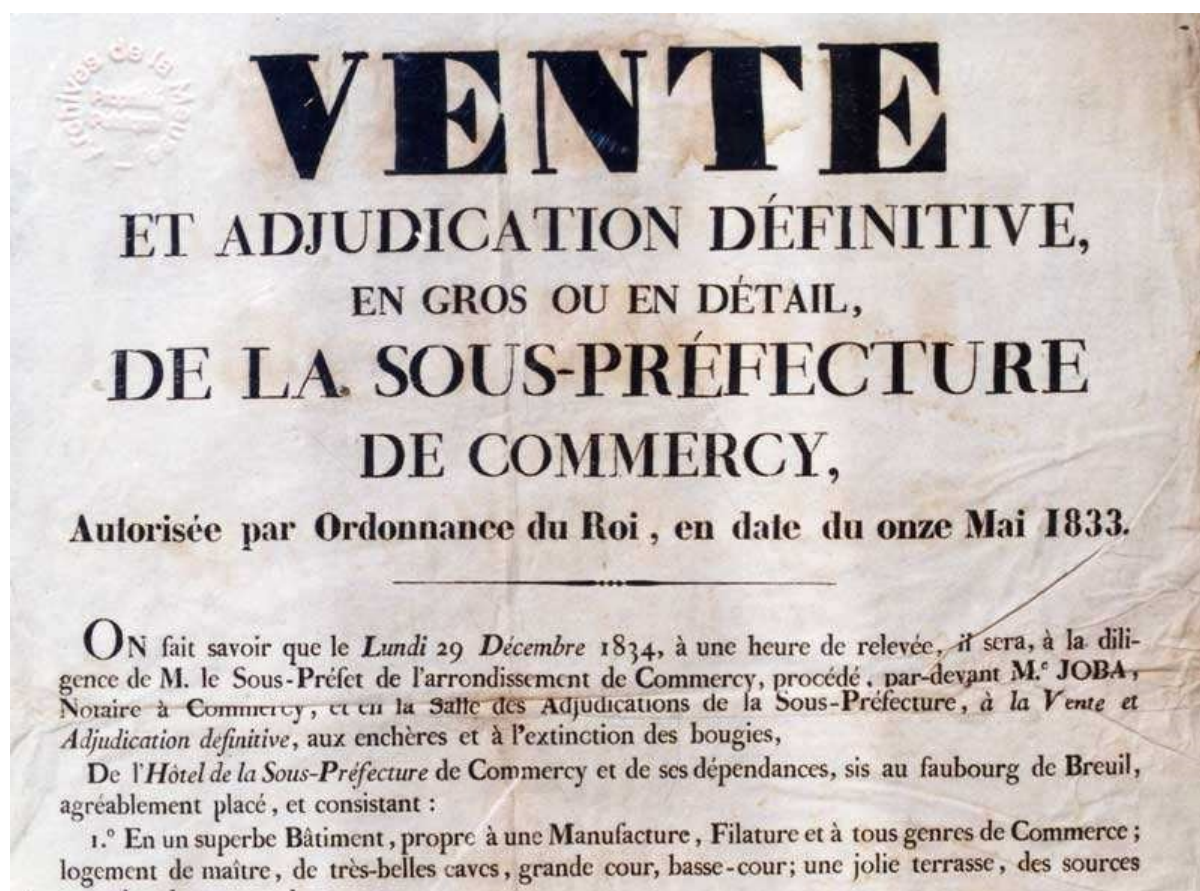
En 1833, à la suite du décès de Jean-Baptiste Leblanc, receveur particulier des finances, sa veuve propose de vendre une maison capable d'abriter la sous-préfecture. Le Préfet appuie favorablement cette solution auprès du conseil général. En effet, à ce moment, le sous-préfet de Commercy craint le pire quand il écrit en mai 1832 : « il est malheureusement trop évident que la détérioration complète de l'édifice est imminente par suite de la surcharge que la couverture actuelle fait peser sur les murs ». Il propose d'ailleurs aussi à ce moment, comme autre solution, de remplacer la toiture par une couverture en zinc et de supprimer le fronton où se trouve l'horloge.



Un hôtel de sous-préfecture définitif en centre ville⁴

En 1833, le Préfet, agissant au nom du Département, autorise la vente du prieuré, qui ne trouvera d'ailleurs pas d'acheteur malgré d'autres tentatives de vente jusqu'en 1837.

⁴ Archives de l'administration départementale, cote 4 N 28



Affiche annonçant la vente par adjudication de la sous-préfecture, 1833.

On peut noter que l'ancien prieuré des bénédictins est proposé pour servir à une manufacture ou un commerce (2 Z 288).

C'est probablement pour cette raison et afin d'amortir les coûts que le conseil général, par décision du 28 août 1852, y transfère l'école normale d'instituteurs jusqu'alors installée dans des locaux devenus trop étroits, à Bar-le-Duc. Le transfert est effectif en 1854⁵. Quant à la gendarmerie, elle quitte l'ancien prieuré en 1860⁶ pour une maison de la rue des Capucins.

Le préfet acquiert donc en 1833 la maison récemment construite des héritiers de Jean-Baptiste Leblanc ainsi qu'une remise mitoyenne appartenant à Nicolas Beugon, maître de forge, beau-père de M. Leblanc. Après quelques travaux d'aménagements, la sous-préfecture s'y installe la même année.

Contre toute attente, deux ans plus tard, en 1835, le Conseil général change de position et propose de vendre la maison Leblanc (pour 28 000,00 F. alors qu'il

⁵ L'école occupe les bâtiments donnant sur la cour centrale, sur le jardin à l'arrière ainsi que l'aile gauche. De 1854 à 1860, elle cohabite avec la gendarmerie qui occupe les bâtiments donnant sur la cour des dépendances (Voir la monographie de l'école normale d'instituteurs par L. Liodon, 1903, cote A 312 aux Archives départementales de la Meuse)

⁶ La commune de Commercy acquiert en 1860 la maison Lapique, rue des Capucins ou n° 64 Route Impériale ; celle-ci est louée au Département de la Meuse qui y entretient la gendarmerie et la prison. Le Conseil général en devient propriétaire en 1932.

l'avait acheté 38 000,00 F.) et de replacer la sous-préfecture dans les bâtiments de Breuil en y affectant 16 000,00 F. de travaux. Cette décision prise en raison des difficultés rencontrées pour vendre l'ancien prieuré et des coûts d'entretien élevés qui se maintiennent, provoque un tollé général des membres du conseil d'arrondissement, de nombreux maires et des habitants ; l'affaire est portée devant le conseil d'Etat qui rejette cette proposition.

Le sous-préfet Fournier, nommé en 1832, peut donc désormais envisager l'amélioration de cet hôtel particulier qui va abriter ses services. Le bâtiment situé au coin de la rue d'Orléans (devenue rue Carnot et actuellement avenue Stanislas) et de la ruelle Watot est composé de deux étages plus combles, et agrémenté d'un vaste terrain auquel s'ajoute le bâtiment situé en face, de l'autre côté de la rue Watot. En 1849, un terrain provenant de la succession de Simon Reydelet, capitaine de cavalerie, vient d'abord agrandir les dépendances. La salle de réunions du conseil d'arrondissement se situe alors dans le hall du rez-de-chaussée⁷.



Plan du cadastre napoléonien de Commercy, 1831.

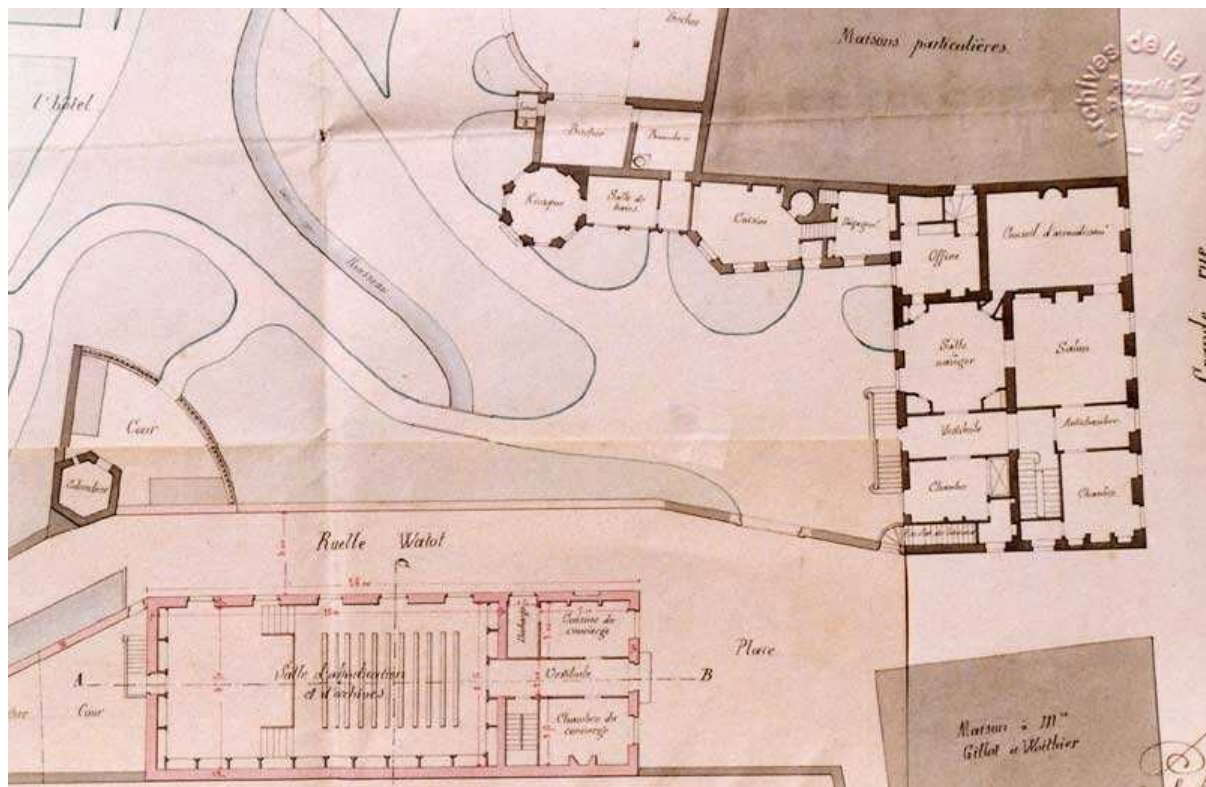
Les parcelles acquises en 1833 pour la sous-préfecture sont cadastrées E 492-494. Ce plan montre le bâtiment principal avec ses dépendances jardin et colombier, ainsi que la remise, cadastrée E 494, qui sera démolie en 1851. La maison E 490, remplacée en 1973 par le bâtiment moderne, appartient alors à Nicolas Pantaléon Thénot, notaire à Commercy (138 Fi).

⁷ Archives de la préfecture, service de l'architecte départemental, plans de 1913, cote 1832 W 6



*Façade arrière de la sous-préfecture en 1942.
La verrière de la porte n'existe plus aujourd'hui (1905 W 180).*

Cependant, depuis le déménagement, il manque toujours une salle d'adjudication nécessaire à la réunion d'une assemblée importante notamment lors des adjudications de travaux publics. Le projet est élaboré en 1851 ; il comprend la démolition de l'ancienne remise de la rue Watot et la construction, à son emplacement, d'un bâtiment servant à abriter une salle d'adjudications, une salle d'archives et la loge du concierge. Le mur de clôture du jardin de la sous-préfecture doit aussi être rectifié afin d'élargir le passage de la rue Watot. Ces travaux ne sont réalisés qu'en 1867. Ce bâtiment annexe est définitivement modifié en 1928 pour servir à la conservation des archives de la sous-préfecture ; la salle des adjudications au rez-de-chaussée est alors utilisée près de la moitié de l'année pour les cours municipaux de dessin organisés par la ville de Commercy.



Plan d'ensemble des bâtiments, cour et jardin de la sous-préfecture de Commercy, 1851.

Ce plan fait partie du projet de réalisation d'une salle d'adjudications et d'archives à proximité du bâtiment de la sous-préfecture. Le bâtiment projeté est de moindres dimensions que celui qu'il remplace. Ceci permet de dégager un espace au coin de la ruelle de la sous-préfecture et de la rue Watot qui sert aujourd'hui de parking, et permet aussi d'élargir la rue Watot en recouvrant le ruisseau qui la longe (4 N 28).



Le bâtiment construit en 1867.

Ce bâtiment construit pour abriter la salle des adjudications et des archives, a aussi servi de salle de cours de dessin, 2001 (157 Fi).

1913 est une année importante dans l'histoire du bâtiment principal du 21 rue Carnot : les services administratifs sont regroupés au rez-de-chaussée tandis que le logement du sous-préfet est aménagé au premier étage ; l'électricité et le chauffage central au charbon sont posés, la toiture est remplacée et le ruisseau qui traverse le jardin, ressemblant alors plutôt à un égout, est couvert. Les travaux s'étalent jusqu'en 1916 en raison des difficultés dues à la guerre : les matériaux sont devenus rares et chers, l'adjudicataire des travaux de plomberie, M. Vauthier, est réfugié à Beaune et le recrutement de la main d'oeuvre devient difficile. De mai 1914 à mars 1916, le sous-préfet Vallat est provisoirement logé

au 13 rue Porte-au-Rupt à Commercy⁸ dans un appartement loué par le Département.

La modernisation et l'extension du bâtiment

Le problème de l'exiguïté du bâtiment, mal adapté à la réception du public et manquant de bureaux, se pose à nouveau au cours des années soixante. En avril 1964, le projet d'acquérir l'immeuble voisin pour une extension amène le Département à n'assurer que le minimum d'entretien dans le bâtiment de la sous-préfecture qui commence alors à se dégrader.

Les études sont enfin réalisées en 1968⁹ et le projet lancé en 1971 sous la houlette du sous-préfet de l'époque R. Lion¹⁰ : il prévoit l'acquisition de la maison mitoyenne et la reconstruction d'un nouveau bâtiment au même emplacement. L'année suivante, les architectes Paul Christian de Bar-le-Duc, puis Philippe Metrich de Savonnières pour la rénovation de l'ancien bâtiment, sont chargés de mener ces travaux évalués à 1 000 000,00 F., à la charge du département. Ce projet suscite une certaine inquiétude¹¹ par rapport à l'aspect architectural du bâtiment moderne qui doit être intégré dans le centre de la ville de Commercy datant principalement du XIX^e siècle.



*Photographie de la sous-préfecture vers 1942 (1905 W 180).
On peut remarquer la maison mitoyenne qui sera démolie en 1973.*

⁸ Archives de l'administration départementale, cote 4 N 28

⁹ Archives de la préfecture, cote 35 W 72

¹⁰ Archives de la préfecture, dossiers de suivi des travaux, cote 35 W 72-73 bis

¹¹ Article de l'Est-Républicain du 20 septembre 1972, cote 1018 W 57



Le bâtiment acquis en 1833 dans son état actuel, façade de la rue Stanislas, 2001.

Les deux entrées qui se trouvaient sur cette façade ont été remplacées par des fenêtres en 1974. On peut aussi remarquer sur la droite le bâtiment moderne accolé à l'ancien ainsi que la porte d'accès à la salle de réunions sous le porche.



Affiche annonçant l'adjudication des travaux de construction du nouvel hôtel de sous-préfecture, 1973 (35 W 72).

Le nouveau bâtiment, comprend au rez-de-chaussée un hall d'accueil du public et un vaste garage dans le prolongement de la rue Carcano ; 5 bureaux et un logement pour le concierge sont réalisés au premier étage. Le bâtiment ancien subit lui aussi des transformations notables qui en modifient l'aspect : outre un ravalement de façade, les deux portes d'accès donnant sur la rue Carnot sont remplacées par des fenêtres (il s'agit des troisième et cinquième fenêtres de la façade).



Le bâtiment édifié en 1973, emplacement actuel des services administratifs de la sous-préfecture, 2001 (157 Fi).

L'ancien bâtiment sert toujours de logement du sous-préfet avec au rez-de-chaussée une salle de réunions et de commissions ornée de l'une des trois cloches provenant du prieuré de Breuil où le sous-préfet Hussenot les avait installées ; il comporte également un salon de musique, dont les boiseries du XVIII^e siècle, provenant probablement du château Stanislas, sont classées monument historique. La réception des travaux a lieu en 1977¹².

La tempête du 26 décembre 1999 a profondément marqué l'aspect du parc de la sous-préfecture. Six arbres importants ont été abattus et de nouvelles plantations (un tulipier de Virginie, deux charmes et un magnolia) ont été réalisées le 19 février 2001.

¹² Archives de la préfecture, cote 35 W 73

Après plus de deux siècles d'existence, aujourd'hui encore, la sous-préfecture de Commercy poursuit ses activités dans ces immeubles.



Commercy en 1831

